

La campagne dans la ville

Responsable d'opérations

Céline Huguet, Aline Lacombe et Jean-Paul Nibodeau

16, boulevard de la République, voie Georges-Pompidou

On imagine souvent les villes romaines comme des espaces rigoureusement structurés et densément occupés, dans lesquels les îlots étaient couverts par des monuments publics ou de l'habitat, et desservis par une voirie publique bien gérée. C'est oublier que les villes antiques sont issues d'un processus d'urbanisation qui fut souvent progressif comme le montre le site des Chartreux où des parcelles sont longtemps restées vierges de construction dans l'attente qu'un propriétaire s'y établisse. C'est oublier également qu'à l'image de Nîmes, l'espace urbain ne fut pas intégralement occupé par du bâti, et qu'il fut aussi le lieu de productions artisanales et d'activités à caractère rural. Si les terrains y sont fortement urbanisés, ils réservent aussi des espaces vides de construction qui ont pu rester un temps à l'état de friches ou être utilisés pour tous types d'activités, en lien avec l'occupation urbaine.

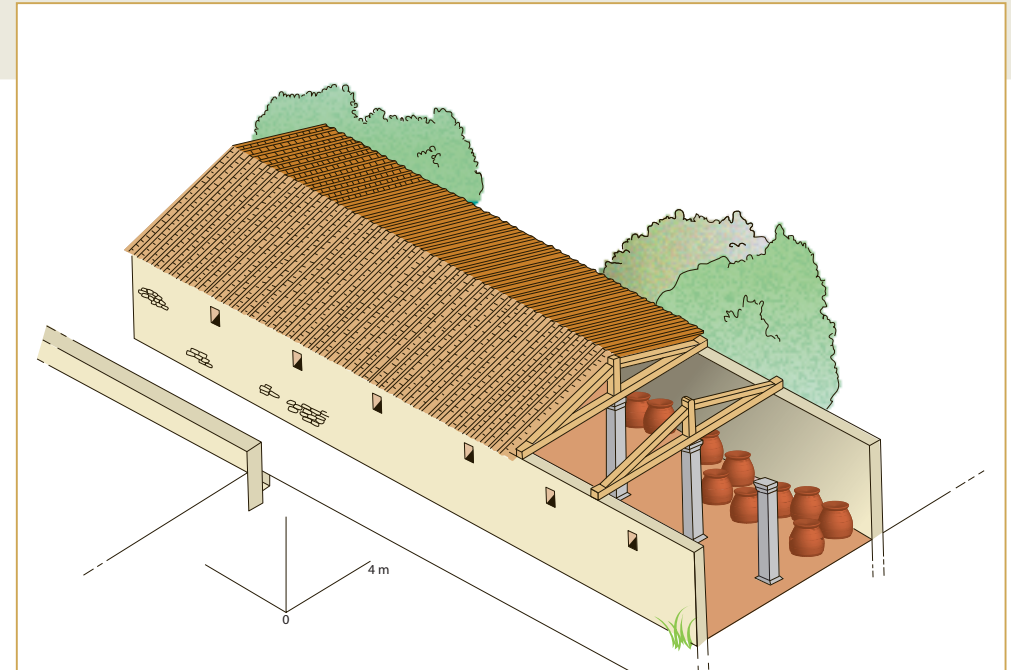
Le centre urbain d'Aquae Sextiae répond bien à cette image complexe et parfois paradoxale que donne la ville, et les vestiges mis au jour en ses différents points, montrent combien la pression foncière y fut différente en fonction des périodes, mais aussi des quartiers.

Deux sites illustrent particulièrement bien ce propos : celui du 16, boulevard de la République, d'une part, et celui découvert à l'emplacement de la voie Georges-Pompidou et des immeubles qui la bordent, de l'autre.

Tous deux situés au sud de la ville, en bordure du rempart, et, pour le premier, à proximité du decumanus maximus, ces terrains accueillirent, durant les deux premiers siècles de notre ère, des activités que l'on rattache traditionnellement au suburbium, voire au domaine rural. La présence de terres cultivées, de bâtiments de stockage pour les productions agricoles, et d'un artisanat potier, souvent à proximité de maisons résidentielles, y révèle la variété des activités réunies dans la ville et la manière dont celles-ci ont été intégrées au tissu urbain.

Des parcelles agricoles

Au n° 16 du boulevard de la République, une fouille réalisée en 1986, a révélé, de part et d'autre d'un chemin, deux parcelles agricoles qui ont été occupées et exploitées du début du I^{er} s. à la fin du II^e s. À l'ouest du chemin, le terrain, en pente, a été aménagé en terrasse pour accueillir des plantations. À l'est, un grand bâtiment de stockage fut construit dès l'époque augustéenne (357). D'une longueur minimale de 41 m et couvrant une superficie d'au moins 400 m², ce cellier avait son espace intérieur divisé en deux travées au moyen d'une enfilade de piliers reconnus à travers six dés de fondation maçonnés. Le sol en terre battue était perforé de fosses accueillant de grandes jarres ou dolia, destinées à conserver les céréales, le vin ou encore l'huile (358 à 360). Démantelé à la fin du I^{er} siècle, ce bâtiment laisse la place à une petite construction interprétée comme une étable.



357 Axonométrie du cellier découvert au n° 16, boulevard de la République.



358 Vue des fosses à doliums aménagées dans le cellier.



359 Marque Primigenus sur un couvercle de dolium.



360 Pot en céramique tournée.

Ce site est particulièrement révélateur des difficultés d'interprétation et de définition de l'espace urbain. Dans un secteur où le tracé du rempart était encore mal connu au moment des recherches, la nature même des vestiges incitait naturellement à considérer ces parcelles comme extérieures à l'aire remparée. Cette interprétation a été rectifiée depuis, par la découverte en rive nord de la rue Irma-Moreau, d'un nouveau tronçon de l'enceinte, qui permet dorénavant d'intégrer ce quartier à la ville.

Extraction d'argile et agriculture

Plus à l'ouest, un autre quartier, situé à proximité du decumanus maximus et à faible distance (environ 200 mètres) du théâtre, a lui aussi révélé de grands espaces vierges dévolus à l'agriculture et à l'artisanat. Outre des déchets de cuisson, des ratés de fournées et les restes d'un four démembré, les fouilles réalisées en 2007 et 2008, à l'occasion du percement de la voie Georges-Pompidou, ont mis au jour plusieurs grandes fosses d'extraction d'argile exploitée par un atelier de potier tout proche (361).

La plus ancienne de ces carrières, sensiblement contemporaine de l'édification du rempart, fut abandonnée durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., peu avant la construction d'une domus. Restée relativement lâche, l'urbanisation n'a toutefois pas chassé les artisans qui ont repris leurs activités d'extraction au II^e siècle, en se rapprochant de l'enceinte. Jusqu'à la fin du II^e s., cette exploitation artisanale est bordée par des terrains cultivés, dont témoignent l'aménagement de plusieurs fossés de drainage, ainsi que des sols brassés par des labours successifs (362).

Des activités variées liées à la vie économique de la ville

L'existence, aux abords immédiats du rempart, de zones libres de construction n'est pas une particularité aixoise ; elle caractérise de nombreuses villes. À Nîmes, l'enceinte augustéenne, l'une des plus longues de Gaule romaine, englobait un espace de près de 230 ha, où de vastes pans de la ville, estimés à environ 90 ha, sont restés, sinon inoccupés, du moins non bâtis. Leur situation aux marges de quartiers résidentiels relève cependant de statuts et de mode d'intégration différents.

Au n°16 du boulevard de la République, les limites parcellaires et les aménagements respectent les axes urbains. Le cellier devait s'intégrer dans un ensemble plus vaste pourvu d'une partie résidentielle dont témoignent les nombreux fragments de peintures murales, de vaisselle et d'objets usuels rejetés en fond de parcelle. On ignore en revanche si les sols mis en culture de l'autre côté du chemin faisaient également partie de cet ensemble agricole ou s'ils dépendaient d'une autre propriété.

L'installation d'activités artisanales à l'emplacement de l'actuelle voie Georges-Pompidou et des immeubles qui la bordent, n'a pu se faire sans une nécessaire et constante adaptation aux évolutions qu'a connues ce quartier, notamment à travers le processus d'urbanisation de la ville au I^{er} siècle. Comme à Autun, Paris, Lyon ou encore Saintes, les officines de potier ne sont pas, comme on l'a longtemps pensé, systématiquement rejetées hors-murs pour des raisons de salubrité et de sécurité. De nombreuses incertitudes demeurent toutefois quant à la nature de leur cohabitation avec l'habitat privé. Quelles sont les raisons de l'installation de ces potiers ? Ont-ils profité de terrains libres qui offraient l'avantage de fournir une matière première à une profondeur limitée, ou bien leur installation est-elle à mettre au compte d'un propriétaire ayant lui-même choisi d'accueillir ce type d'exploitation sur son terrain ? Se pose également la question de la place occupée par ces activités artisanales. S'étendaient-elles sur d'autres parcelles, notamment à l'ouest ? S'agissait-il d'un quartier spécialisé ?

La réponse est sans doute à chercher dans les parcelles qui environnent la zone explorée en 2007, si tant est que l'archéologie la fournisse un jour.



361 À l'emplacement de la voie Georges-Pompidou, une des fosses d'extraction d'argile vue en coupe.



362 Fossés révélés par les fouilles de la voie Georges-Pompidou, en 2007.